

Rapport du défenseur des droits 2011 consacré aux droits des enfants, Enfants confiés, enfants placés : Défendre et promouvoir leurs droits (Défenseur des droits - Mineur - Droits)

27/11/2011

Le défenseur des droits vient de rendre un rapport consacré aux droits des enfants, que ceux-ci soient confiés ou placés. Il émet ainsi huit propositions tendant à organiser l'implication et la participation effective des parents, à anticiper la fin du placement, à éviter les ruptures répétées dans la vie de ces enfants, organiser une conférence de consensus, à élargir et consolider l'accueil des adolescents rencontrant des difficultés particulières, ré-impulser la formation aux droits de l'enfant et à coordonner l'accueil des mineurs isolés étrangers. Ce rapport présente également plusieurs focus particuliers notamment sur le placement de l'enfant dans le cadre pénal et la prise en charge des mineurs lors de l'interpellation ou la garde à vue de leurs parents.